



Rapport d'activité 2022
de l'Observatoire de la Finance Durable



This project has received funding from the European Union's LIFE program under grant agreement LIFE18IPC/FR/000010 A.F.F.A.P. The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Table des matières

Avant- propos _____	4
I. Enjeux et contexte _____	5
1. Historique _____	5
2. Mission _____	6
3. Financement _____	7
II. Gouvernance _____	8
1. Présentation des comités _____	8
2. Fonctionnement des comités _____	9
Le comité de pilotage _____	9
Le Comité scientifique et d’expertise _____	10
Le comité de pilotage de Finance ClimAct _____	11
3. Relations entre les comités _____	12
_____	12
Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d’expertise _____	12
Entre le comité de pilotage de l’observatoire et de Finance ClimAct _____	12
4. Interactions avec les acteurs institutionnels _____	13
III. Objectifs cible 2024 _____	15
IV. Objectifs et bilan synthétique des années 2020 et 2021 _____	16
Rappel des objectifs de l’année 2020 _____	16
Rappel des objectifs de l’année 2021 _____	16
Bilan synthétique de l’année 2022 _____	16
V. Data en 2022 _____	17
5. Volet transformation des pratiques et flux financiers _____	Erreur ! Signet non défini.
Etat des lieux _____	18
6. Suivi des engagements des acteurs financiers _____	Erreur ! Signet non défini.
Collecte de données _____	18
Quelques chiffres clés issus de l’Observatoire : _____	19
Lancement de l’étude Finance Climact : _____	20
VI. Publication de la troisième série de recommandations du comité Scientifique et d’Expertise	21
VII. Enjeux de communication : Export de l’Observatoire de la finance durable à l’international	21
Climate Finance Day 2022 _____	21
Présence à la COP27 _____	22
Net Zero Data Public Utility _____	22
Lancement du compte LinkedIn _____	22
Retombées presse _____	22

VIII.	Feuille de route 2023	24
	Travaux 1 : Enrichir les données de l'Observatoire	24
	Travaux 2 : Etendre les publications de l'Observatoire	25
	Travaux 3 : Comité Scientifique et d'Expertise	25
	Travaux 4 : Développer le site internet	26
	Travaux 5 : Promouvoir les données de l'Observatoire	26
	Travaux 6 : Autres	26
IX.	3 ans après, quel bilan ?	26
1.	Engagements individuels	26
2.	Transformation des flux et pratiques	27

Avant- propos

Comment construire une économie bas-carbone et résiliente vis-à-vis du changement climatique ? Situé au cœur de cette problématique, le secteur financier s'engage pour aligner ses activités sur l'Accord de Paris sur le climat, soit zéro émission nette en 2050.

Comment suivre alors la transformation de ce secteur très hétérogène, en France et dans le monde ? Comment agréger les informations des banques, des assureurs, des gérants d'actifs, ou même des particuliers ? Comment présenter leurs engagements volontaires pour permettre leur suivi ?

L'Observatoire de la finance durable tente de répondre à ces questions pour la Place de Paris. Cette plateforme web vise à présenter et suivre les engagements individuels publics et volontaires des établissements financiers, basé sur des données agrégées et des indicateurs sectoriels. Ces derniers permettent de rendre compte des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La Place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence. Au travers de l'Observatoire, le consortium Finance ClimAct a pour ambition d'encourager des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux - cela dans le cadre de son mandat visant à permettre "aux institutions financières et à leurs superviseurs d'intégrer les questions climatiques dans leur processus de décision et d'aligner les flux financiers sur les objectifs énergie-climat"¹.

Ce rapport a ainsi pour objectif de servir de support de référence à la création de nouveaux Observatoires de Place. En ce sens, ce document parcourt les étapes de la création et de la première année d'activité de l'Observatoire de la finance durable.

¹ Source site internet Finance Climact : <https://finance-climact.fr/>

I. Enjeux et contexte

1. Historique

La Place de Paris a bénéficié d'un terrain fertile à la Finance Durable. En effet, la **mobilisation de la société civile et des acteurs concernés** a joué un grand rôle. Dès 1995, les balbutiements de la finance durable apparaissent notamment avec la création du label Finansol ciblant les investissements sociaux. Cette mobilisation se poursuit en 2011 avec la création au sein de la Place de Paris du Département « Développement Durable ». C'est à partir de 2014 que les acteurs de la finance commencent à être de plus en plus actifs dans le domaine lançant le coup d'envoi d'un mouvement générale avec la création des **Greens Bonds Principles**.

L'année 2015 est un point nodal de la finance durable en France. En effet, la **COP 21** mobilise un grand nombre d'acteurs autour des questions climatiques. C'est dans ce mouvement que la Place de Paris met en place, pour la première fois, le **Climate Finance Day**. A côté de cet évènement majeur pour la place boursière, le **législateur définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux**.

La Place de Paris est donc avant-gardiste dans la mise en place d'un cadre réglementaire, et dans la promotion de la finance durable. C'est dans ce cadre particulièrement favorable que se crée l'Observatoire de la Finance Durable qui résulte de deux grandes initiatives :

D'une part, **l'engagement politique français à l'occasion de la réunion de Place** qui s'est tenu en présence du ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire. A l'occasion de cette réunion les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris ont fait une déclaration commune dans laquelle elles annoncent prendre de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. **Cette Déclaration de place du 2 juillet 2019** marque une nouvelle étape pour la finance verte et durable. Elle pose la **première pierre de l'Observatoire de la Finance Durable**.

D'autre part, voici les engagements des acteurs qui ont mené à la création de l'Observatoire :

- Inciter leurs membres à **adopter une stratégie charbon** et à rendre compte dans le reporting extra financier au titre de l'exercice 2020
- Poursuivre les travaux méthodologiques en collaboration avec les ESAs sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C
- **Favoriser le suivi des engagements grâce à la création d'un observatoire** des réalisations et des actions des acteurs de la place financière de Paris en matière de finance verte et durable
- La Place de Paris veillera à favoriser la diffusion et la standardisation open source de ces méthodologies

L'Observatoire est associé au projet Finance Climact depuis sa création lors du CFD du 29 octobre 2020, et constitue l'un des divers outils développés et promus par le projet. Afin d'assurer une coordination et une collaboration entre les deux entités, les compétences et connaissances spécifiques de chaque membre du projet sont mises en commun, ce qui renforce et conforte l'Observatoire de la Finance Durable. Fort de cette collaboration, un mouvement général en faveur de la Finance Durable s'est créé sur la Place de Paris. Ce mouvement assure une évolution coordonnée de la réglementation ou encore des méthodologies permettant de faire naître de nouveaux indicateurs reportables sur le site de l'Observatoire. A titre d'exemple, certains membres du projet tels que I4CE, 2DII ou encore l'ADEME travaillent à la mise en place de méthodologies qui permettraient de renforcer la fiabilité et la lisibilité des indicateurs présents sur le site de l'Observatoire. **Le projet Finance ClimAct vient poser la deuxième pierre de l'Observatoire de la Finance Durable**

Le 29 octobre 2020, l'Observatoire de la Finance Durable est officiellement lancé. La Place de Paris réaffirme son rôle moteur en matière de lutte contre le changement climatique et plus largement sur le développement de la finance durable.

2. Mission

L'Observatoire de la Finance Durable, pionnier dans son domaine, a pour mission suivre l'alignement du **secteur financier sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C** conformément à leur engagement. Cette transparence est indispensable se concentre sur deux problématiques majeures dans le but de **favoriser** et **faciliter** cet alignement. Ainsi l'Observatoire s'intéresse particulièrement, à **l'agrégation des informations provenant des grands** secteurs financiers : bancaires, assurantiels, du capital investissement, et de la gestion d'actifs, cherche également à **présenter les engagements individuels des acteurs et leur suivi.**

Des discussions sont en cours quant au suivi par l'OFD d'autres secteurs importants au regard notamment de la transition énergétique tels que le secteur immobilier et les investisseurs institutionnels. L'Observatoire a déjà co-réalisé un questionnaire de suivi du secteur immobilier conjointement avec l'ASPIM et PwC, et envisage la publication d'indicateurs de suivi de l'immobilier durable sur son site.

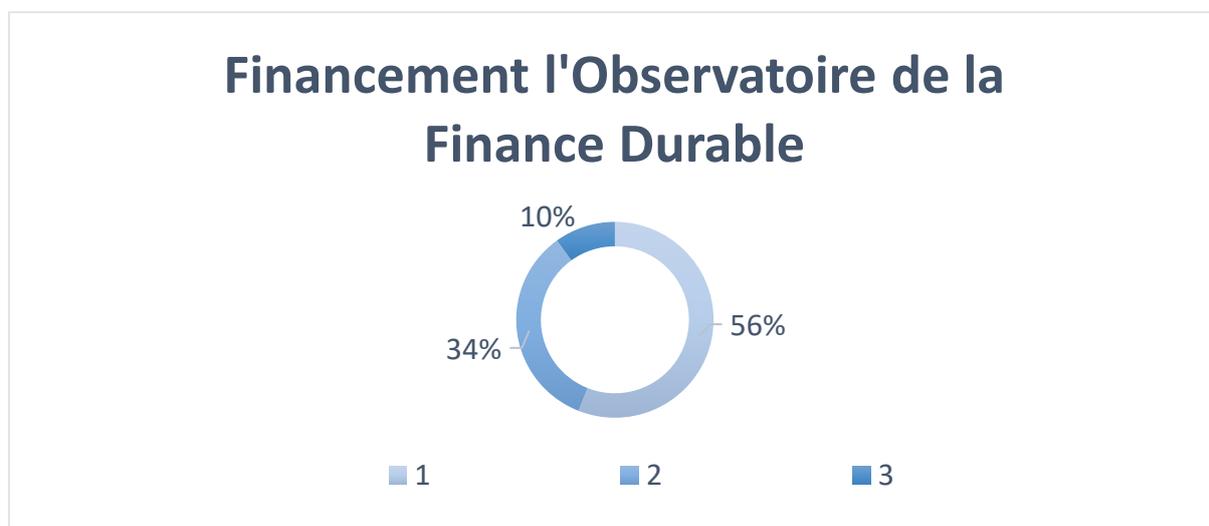
A terme, l'Observatoire a l'ambition de **produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle.** Son objectif est de **contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes.** La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

3. Financement

Le budget initial de l’Observatoire est de environ **490 000 euros sur cinq ans**. En 2020, le financement se répartit comme suit :

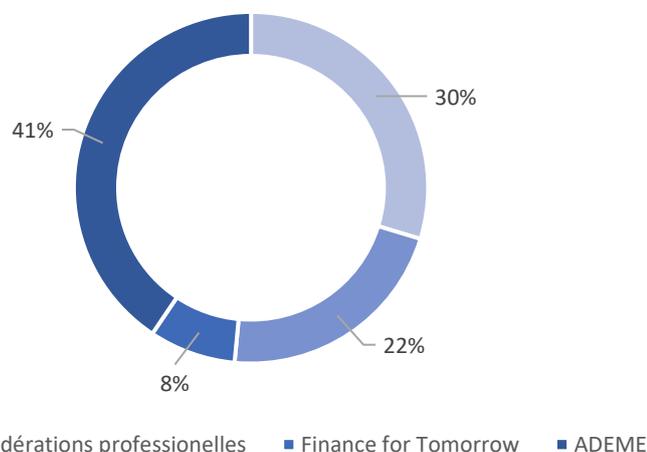
- 56% sont issus du projet Finance ClimAct subventionné par le programme LIFE de l’Union Européenne.
- 34% sont issus de cinq fédérations professionnelles : la Fédération Bancaire Française, France Assureur, l’Association Française de la Gestion de portefeuille, France Invest et l’Association française des Sociétés Financières.

10% sont issus de l’Institut de la Finance Durable (il est à noter que fin 2022 la branche de Paris Europlace « Finance for Tomorrow [F4T] » a été renommée « Institut de la finance Durable [IFD] »).



Fin 2021, l’Observatoire obtient une subvention supplémentaire d’environ 360 000 euros de l’ADEME sur 3 ans (2022-2025). Elle vient donc compléter le budget de l’Observatoire pour le porter à 885k sur 5 ans (2020-2025) Avec cette subvention, le projet est alors financé en majorité par des entités publiques (ADEME + LIFE)

Financement l'Observatoire de la Finance Durable à partir de 2022



II. Gouvernance

1. Présentation des comités

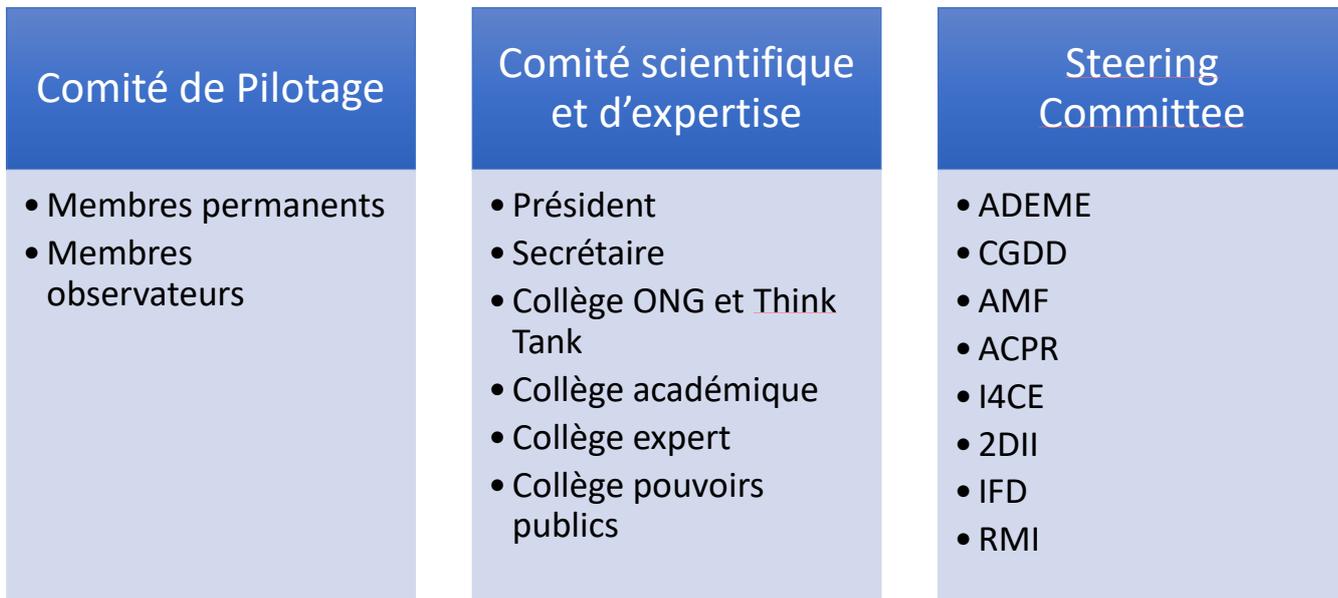
La gouvernance de l'Observatoire est triple avec : un Comité de pilotage de l'Observatoire, un Comité scientifique et d'expertise et un Comité de pilotage de Finance ClimAct. Ces trois comités permettent d'assurer la crédibilité des suivis des engagements des acteurs privés, l'expression de la volonté politique, et la pertinence scientifique de l'Observatoire.

Le Comité de pilotage regroupe les fédérations professionnelles. Il permet de travailler avec l'ensemble des acteurs et donc d'assurer une crédibilité de la donnée par une collecte de l'information directement auprès de ces derniers. Ce comité accompagne également les acteurs et fédérations à l'utilisation de nouveaux indicateurs et au renforcement de leur engagements (ex : travail collaboratif sur les nouvelles méthodologies).

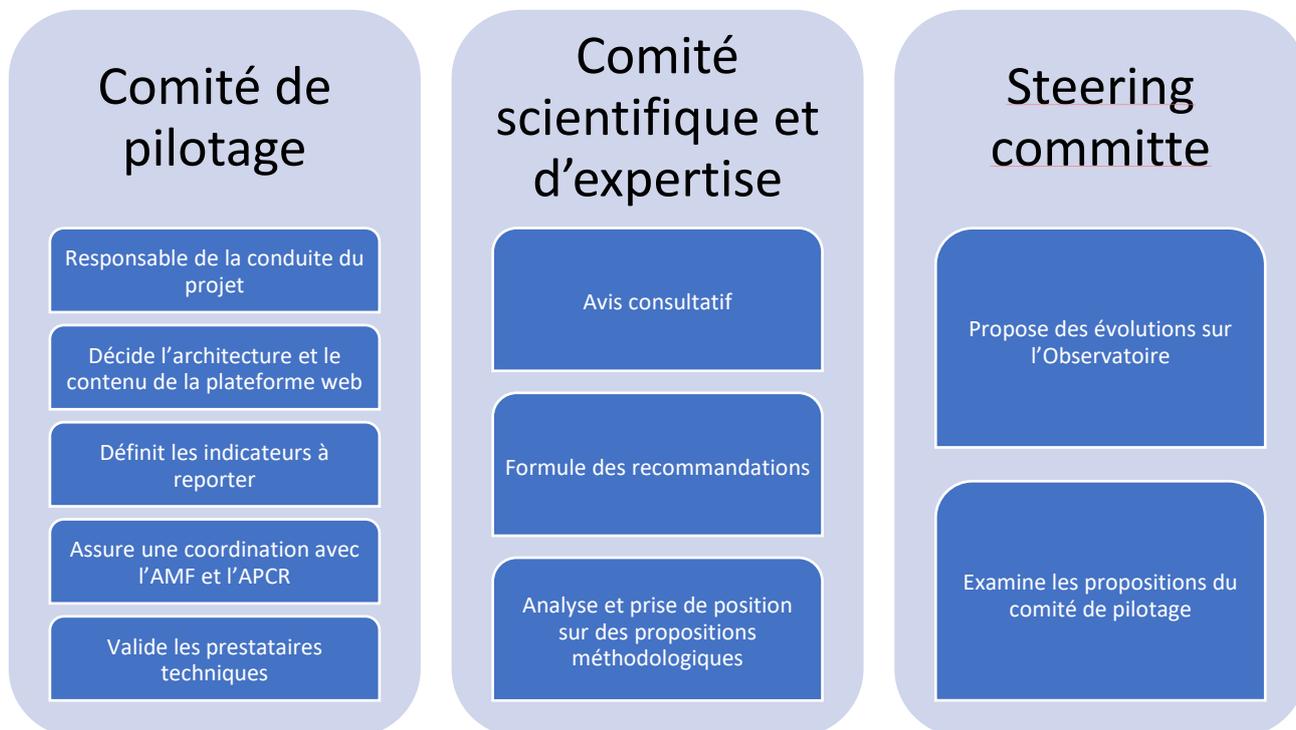
Le **Consortium** (ou Steering Committee) de Finance ClimAct permet de vérifier la conformité du projet par rapport aux engagements pris dans le cadre du financement LIFE par l'Union Européenne. Ce soutien financier européen permet, par ailleurs, à l'Observatoire de bénéficier d'une certaine autonomie. Ce consortium favorise également l'ambition de l'Observatoire et permet une co-construction avec des acteurs divers (ONG, superviseur, organisme d'état).

Le **Comité Scientifique et d'Expertise** (CSE) apporte un avis externe et indépendant sur les travaux de l'Observatoire. Il émet des recommandations sur la bonne réalisation des objectifs

de l'OFD et participe à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données grâce à l'expertise de ses membres.



2. Fonctionnement des comités



Le comité de pilotage

Le comité de pilotage de l'Observatoire réunit des membres permanents et des observateurs :

- **Membres permanents** : Institut de la Finance Durable, Paris Europlace, Fédération Bancaire Française, France Invest, Association Française de la Gestion Financière, Association Française des Sociétés Financières et France Assureurs
- **Membres observateurs** : L'ADEME (agence de la transition écologique) et PwC qui a proposer un accompagnement en pro-bono.

Le Comité de pilotage de l'Observatoire a plusieurs rôles. Il :

- Est responsable de la conduite du projet telle que définie dans la note de cadrage de l'Observatoire de la Finance Durable;
- Décide de la structure et du contenu de la plateforme web qui assure la diffusion et la transparence des travaux et réalisations de l'Observatoire ;
- Définit les indicateurs à reporter pour témoigner des actions et réalisations des acteurs financiers en matière de finance durable ;
- Valide les prestataires techniques retenus pour la communication sur l'Observatoire et la mise en place du site internet ;
- Peut proposer des modifications aux orientations ou aux objectifs du projet décrits dans la note de cadrage ;
- Propose les membres du Comité scientifique et d'expertise conjointement avec le Steering Committee de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité.

Alternative envisagée :

Il a été envisagé d'inclure les pouvoirs publics dans le comité de pilotage de l'Observatoire mais étant donné qu'ils étaient déjà représentés dans les deux autres instances cette piste n'a pas été retenue pour le moment.

Le Comité scientifique et d'expertise

Le Comité scientifique et d'expertise est présidé par Pierre Louis Lions, lauréat de la médaille Fields en 1994, Président du comité scientifique international de l'Institut Louis Bachelier et du programme : "Green & Sustainable Finance Transversal Program".

Le comité scientifique et d'expertise est composé d'acteurs de différents horizons. Voici les membres en date de mars 2023 :

- **Président** : Pierre-Louis Lions
- **Secrétaire** : Stéphane Voisin (ILB)
- **Collège ONG et Think Tank** : Lucie Pinson (Reclaim Finance) et Michel Cardona (I4CE)
- **Collège académique** : Anna Creti (CGEMP), Delphine Lautier (Paris Dauphine, PSL), Augustin Landier (TSE, Hec Paris), Peter Tankov (ENSAE, ILB), Emmanuel Hache (IFP Energies nouvelles, IRIS, Economix)
- **Collège d'experts** : Charlotte Gardes (FMI), Jérôme Courcier (Expert RSE et Finance Durable) et Guillaume Neveux (I-Care)
- **Collège pouvoirs publics** : Julie Hanot (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires / Commissariat Général au Développement Durable) et

Benjamin Dartevelle (Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction Générale du Trésor)

Le comité se réunit plusieurs fois par an, les membres ne sont pas rémunérés pour leur participation. Ils sont nommés, par le Steering Committee (ou Consortium ?) de Finance ClimAct, « *intuitu personæ* ». Ils parlent donc en leur nom propre et non pas au nom de leurs institutions, à l'exception des représentants de la DG Trésor et du CGDD, même s'ils apportent l'expertise et les connaissances de leurs organismes respectifs. Ils peuvent également assurer un rôle de rapporteur et de communication en interne de leurs organismes respectifs.

Alternative envisagée :

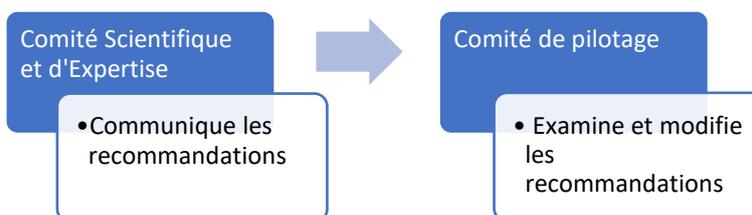
Il a été envisagé que le comité scientifique et d'expertise joue un rôle plus intégré dans l'Observatoire et qu'il ait la charge de définir des indicateurs, normes et méthodologies mais certains scientifiques et les acteurs privés ont préféré l'option d'un comité indépendant. La portée des recommandations n'est donc pas réduite par la réalité métier, toutefois ces derniers ne sont donc pas prescriptives pour l'Observatoire.

Sollicité par le Comité de Pilotage de l'Observatoire et le Steering Committee Finance ClimAct, le Comité Scientifique et d'Expertise (CSE) formule des recommandations destinées à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données (informations qualitatives et KPI) de l'Observatoire. Ces recommandations sont publiées sur le site de l'Observatoire. Ce comité a un rôle consultatif. Il n'a pas vocation à évaluer les engagements et les politiques individuelles de chaque acteur financier.

Le Steering Committee Finance ClimAct

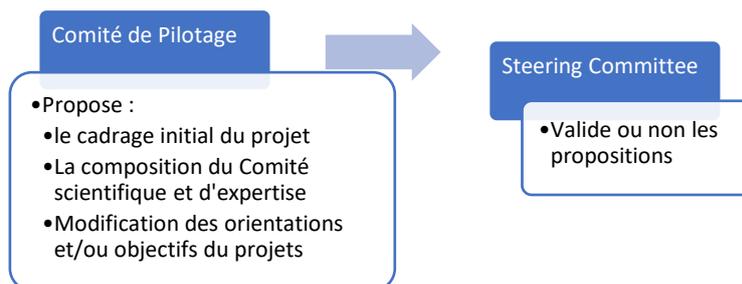
Le Steering Committee Finance ClimAct réunit huit acteurs :

- L'ADEME
- Le Commissariat Général du Développement Durable
- L'Autorité des Marchés Financiers
- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Institute for Climate Economics
- 2 Degrees Investing Initiative
- Institut de la Finance Durable
- Rocky Mountain Institute



Le Steering Committee Finance ClimAct peut proposer au Comité de pilotage des éventuelles évolutions de l'Observatoire. Il examine les propositions d'évolution émanant du Comité de pilotage de l'Observatoire qui nécessiteraient d'amender le Grant Agreement du projet Finance ClimAct dans les années à venir et fera le lien avec la Commission Européenne dans le cas où une notification ou un avenant au Grant Agreement serait nécessaire.

3. Relations entre les comités



Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d'expertise

Les recommandations du Comité scientifique et d'expertise doivent être examinées par le Comité de pilotage de l'Observatoire qui décidera de leur intégration ou non, en tenant compte notamment de la capacité des acteurs financiers à mettre en œuvre ces recommandations. Les changements acceptés par le Comité de pilotage de l'Observatoire seront dans la mesure du possible effectives dans l'année en cours ou, le cas échéant, pris en compte dans la prochaine phase de collecte des informations. Ce processus permet une amélioration de la qualité des données en assurant une rigueur scientifique.

Entre le comité de pilotage de l'observatoire et le Steering Committee Finance ClimAct

Les propositions du Comité de pilotage de l'Observatoire concernant les éléments suivants sont soumises à la validation du Steering Committee Finance ClimAct :

- Cadrage initial du projet de l'Observatoire notamment pour valider son alignement avec le Grant Agreement signé avec la Commission européenne ;
- Composition du Comité scientifique et d'expertise sur la base de propositions conjointes formulées par le Comité de pilotage de l'Observatoire et par le comité de pilotage de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité ;
- Modification des orientations ou des objectifs du projet décrits dans la note de cadrage. La participation de l'ADEME et de l'IFD au Comité de pilotage permettra d'instruire la matérialité des changements proposés.

Ce processus permet à l'Observatoire de la Finance Durable d'évoluer de manière cohérente avec les différents acteurs de la place de Paris.

4. Interactions avec les acteurs institutionnels

La coordination avec les acteurs institutionnels est essentielle pour un Observatoire de Place. De manière générale, les deux organismes vont être amenés à collecter des données similaires. Dans ce cadre, il est important d'aller vers une convergence des données recueillies par l'Observatoire pour favoriser une meilleure adoption des initiatives auprès des acteurs (leur évitant ainsi de remplir plusieurs fois des questionnaires). Cela participerait aussi à une meilleure transparence de la donnée affichée par l'Observatoire.

Les membres des comités participent activement au fonctionnement de l'Observatoire de la Finance Durable. En effet, les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage agissent sur deux principaux axes. D'une part, elles travaillent avec leurs membres respectifs pour définir et valider les indicateurs à reporter dans le cadre de l'Observatoire. D'autres part, elles assurent la collecte annuelle des informations agrégées nécessaires pour alimenter l'Observatoire.

Le Comité de Pilotage assure également de manière régulière une coordination avec les travaux des Commissions Finance Durable et Climat de l'AMF et de l'ACPR. Ces CCFD travaillent à l'amélioration et au développement de la supervision des engagements climatiques.

Suite aux recommandations du "Rapport Perrier : Faire de la Place de Paris une référence pour la transition climatique : un cadre d'action"², remis en mars 2022 à Bruno Le Maire, Finance for Tomorrow s'est transformé et est devenu l'Institut de la finance durable en janvier 2023. L'objectif de cette transformation est de fédérer et amplifier les actions engagées par les institutions financières et les entreprises françaises de la Place pour la réalisation de la transition énergétique et environnementale. L'IFD poursuit depuis sans aucun changement de gouvernance ses missions de place : le secrétariat du comité du label ISR et l'Observatoire de la Finance Durable.

L'Institut de la Finance Durable occupe une place importante au sein de l'Observatoire de la Finance durable. En effet, membre du consortium des comités de pilotages Finance ClimAct, de l'Observatoire et observateur du comité scientifique et d'expertise, l'Institut de la Finance Durable assure la coordination de l'ensemble de ces trois entités. Cette branche de Paris EUROPLACE s'est érigée comme hub de la finance durable réunissant l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la place. Le lien qu'elle entretient avec cette pluralité d'acteurs est primordial puisque ces derniers participent à l'Observatoire de la Finance durable. Grâce à cette position particulière, l'Institut de la Finance Durable jouit d'une certaine légitimité à porter ce type d'initiative. En plus de gérer le budget de l'Observatoire, l'Institut de la Finance Durable est responsable de la bonne exécution du projet et des différents livrables, notamment du site de data visualisation.

² Source site Vie Publique : https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/284351.pdf

III. Objectifs cible 2024

Objectifs cibles 2024 de l'Observatoire de la Finance Durable

Realisé annuellement	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : Mise en place et suivi des engagements individuels et de leur réalisations •Next step : Amélioration du suivi et de l'affichage sur le site
Realisé annuellement	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : Les acteurs participants de manière volontaire s'engagent à contribuer sur l'ensemble de leurs engagements individuels publics en respectant le cadre commun défini par l'observatoire. •Next step : Le guide des engagements, réalisé par l'Observatoire, sera amélioré en fonction des retours de l'exercice précédent.
Realisé annuellement	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : L'Institut de la Finance Durable contribue à diffuser auprès des fédérations membres du comité de pilotage des méthodologies d'évaluation et de reporting des engagements climat afin de favoriser l'harmonisation des pratiques et la mesure agrégée des contributions. Il travaillera à la clarification des engagements : calendrier, unité de mesure, hypothèses structurantes, périmètre concerné, en cohérence avec les recommandations formulées par les superviseurs. •Next step : Le guide des engagements, réalisé par l'Observatoire, sera amélioré en fonction des retours de l'exercice précédent.
Realisé annuellement	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : L'Observatoire consultera le Comité scientifique et d'expertise sur la pertinence de l'intégration des données issues de l'application de méthodologies dont l'utilisation débute dans le secteur financier : PACTA, PCAF, Nazca, Invecat, liste non exhaustive et amené à évoluer. •Next step : Le CSE publie chaque année ses recommandations
Non démarré	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : Communication de mesures de suivi des engagements, enrichi par des données relatives à l'impact de ceux-ci et à l'additionnalité de ces engagements sur l'économie réelle
A l'étude	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : L'observatoire proposera des indicateurs permettant de mesurer de façon agrégée par type d'acteur l'alignement progressif et la contribution de la Place financière de Paris aux objectifs de l'accord de Paris. •Next step : Une publication est prévue pour juin 2023.
A l'étude	<ul style="list-style-type: none"> •Obj : La présentation de l'Observatoire et son contenu se référeront à l'ensemble des dispositions issues du Plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne lorsque cela est possible (règlements Taxonomie et Disclosures par exemple) •Next step : Les indicateurs en lien avec les réglementation SFDR et Taxonomie sont en partie présentés sur le site. Ils seront complétés en 2022 et en fonction de la mise en place des différentes échéances.

IV. Objectifs et bilan synthétique des années 2020 et 2021

Rappel des objectifs de l'année 2020

L'année 2020 a été l'année de lancement de l'Observatoire de la Finance Durable. Il avait alors rempli ces deux premiers objectifs :

- Recenser et présenter des engagements individuels des acteurs membres des fédérations partenaires.
- Présenter des données agrégées relatives à la finance durable, en lien avec les activités des fédérations partenaires.

Rappel des objectifs de l'année 2021

- Regarder partie V du rapport d'activité de l'Observatoire de 2021 appelée « data en 2021 »
- Amélioration de la collecte des engagements individuels en collectant les données directement auprès des acteurs financiers
 - Rédaction d'un guide des engagements
 - Analyse de la conformité des engagements publiés
 - Suivi des engagements pris en 2020
 - Publication de grilles de lectures des engagements individuels par thématique d'engagement
- Présentation d'indicateurs agrégés sectoriels

Bilan synthétique de l'année 2022

En 2022 l'Observatoire aura atteint de nombreux objectifs.

D'abord en enrichissant et les données de l'Observatoire par la consolidation des données existantes et le suivi des expositions aux secteurs fortement émetteurs avec notamment la publication de calculs d'exposition des plus grandes banques, assureurs et sociétés de gestion françaises.

Sur la partie « suivi des engagements » l'Observatoire a réalisé avec succès l'analyse détaillée sous forme de grilles de lecture des engagements et des politiques publiques des acteurs financiers volontaires, permettant une meilleure comparabilité et compréhension des engagements pris par chaque acteur.

Au niveau international l'Observatoire de la finance durable a contribué activement au développement du Net Zero Data Public Utility, issue de l'initiative One Planet Date Hub déjà lancée avec le soutien du Président de la République Française lors de la COP26. Cette plateforme sera lancée officiellement lors de la COP28 en mettant en accès libre les données d'mission scope 1, 2 et 3 de près de 30 000 entreprises et avec comme objectif de permettre le suivi des engagements Net Zero de l'alliance GFANZ.

6 travaux détermineront la stratégie de l'Observatoire en 2023. Comme pour 2022, l'Observatoire reste déterminé à consolider et étendre les données publiées. Le comité scientifique continuera d'harmoniser et de définir les meilleures pratiques de la Place de Paris. Enfin, il devient important de donner de la visibilité aux données publiées et aux travaux de l'Observatoire. Le développement du site internet et la promotion des données publiées par l'Observatoire auprès des acteurs spécialisés à l'aide d'un budget consacré devraient permettre d'atteindre cet objectif.

L'Observatoire en 2022 en chiffres, c'est :

Assurance	•94% des actifs gérés par les assureurs français soit 2 239 Mds € en 2021
Banque	•7 banques française exerçant leur activité en France soit 9 317 Mds € en 2021
Société de gestion	•81 sociétés de gestion soit 3 869 Mds € d'encours en 2021
Capital investissement	•390 membres actifs (accompagnant environ 8 300 entreprises non cotées)
Etablissements de financements spécialisés	•270 établissements spécialisés soit des entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage...)

V. Data en 2022

1. Suivi des engagements des acteurs financiers

L'Observatoire recense en 2022 plus de 1 000 engagements publics, mobilisant environ 400 acteurs volontaires. Pour l'exercice 2022, voici les nouveautés qui ont alimenté le volet engagements individuels :

- Une 10ème catégorie a été ajoutée à la classification de l'Observatoire. Celle-ci porte sur la Biodiversité et recense donc les engagements pris sur ce sujet (empreinte biodiversité, investissements en faveur de la biodiversité, etc.)
- Le périmètre des grilles de lecture a été étendu. Celles-ci permettent de faciliter la lisibilité des engagements individuels en décryptant leur contenu et leur périmètre. Le nombre de grilles est désormais de 20, avec de nouvelles grilles qui ont été créées sur les thématiques suivantes : (i) fonds labellisés verts, (ii) fonds labellisés durables, (iii) empreinte biodiversité, (iv) engagement biodiversité, (v) investissements et financements biodiversité, (vi) engagement actionnarial et, (vii) gouvernance

Le lancement, l'an dernier, d'un guide des engagements³, afin de préciser les attentes de l'exercice, les règles de publication des engagements, et les critères minimums attendus, a permis d'obtenir, cette année des engagements plus précis, plus concis et davantage conformes aux critères de l'Observatoire.

³ Source site internet de l'Observatoire :

https://observatoiredelafinancedurable.com/documents/68/Guide_des_engagements_individuels.pdf

Ces engagements sont mis à jour de façon continue, les acteurs financiers non répertoriés à ce jour sont invités à s'engager et à rejoindre cette initiative.

Etat des lieux

Nouveauté 2021 La partie « Donnée sectorielle », renommée « Transformation des pratiques et flux financiers », publie les données agrégées par activités financières et propose les chiffres de la Place de Paris pour l'année 2021 et 2020. Cette historisation de la donnée permet de constater l'évolution des acteurs, flux et pratiques sur ces deux premières années, et sera enrichi au fil des futurs exercices. Des améliorations visuelles ont été menées sur la publication des données, afin d'améliorer la lecture des graphiques et d'apporter une dimension pédagogique aux outils.

Nouveauté 2022 Au-delà de l'ajout de certaines données, notamment la publication d'indicateurs de suivi sur le pétrole et gaz, la partie « Transformation des pratiques et flux financiers » a évolué. Afin d'améliorer le téléchargement des graphiques, ces derniers ont été intégrés directement dans le back office sur le site internet sans passer par le logiciel Tableau. Les données utilisées pour les graphiques sont en accès libre sur un Google drive. Afin de prendre en compte les recommandations du CSE, des modifications de présentations et textes ont été également été apportées.

2. Volet transformation des pratiques et flux financiers

Engagements individuels	Acteurs publiés	Engagements publiés
Banques	8	237
Assurances	19	266
Sociétés de gestion	31	421
Capital Investissement	303	363
Acteurs institutionnels	4	64
Total	365	1351

Collecte de données

Les données sectorielles sont collectées par chaque fédération ou association professionnelles. Celles-ci envoient des questionnaires à leurs membres qui les remplissent puis les transmettent à l'Observatoire qui traite les données collectées. Les méthodologies de collecte des données de chaque fédérations sont expliquées sur le site de l'Observatoire⁴. Cette collecte implique donc la mise en place de groupes de travail au sein de chaque fédération pour accorder les acteurs sur un questionnaire commun relatif aux données collectées, et l'utilisation de définition et méthodologies commune.

Les groupes ayant des filiales issues de plusieurs secteurs (banque, assurance...) ont transmis leurs données au niveau de leur entité et non au niveau du groupe. À titre d'exemple, un groupe bancaire diversifié aura reporté les données relatives aux métiers de la banque uniquement dans le cadre de la collecte menée par la FBF, tandis que sa filiale française assurance est couverte par la collecte de

⁴ Source site de l'Observatoire : <https://observatoiredelafinancedurable.com/fr/ressources/la-methodologie/g%C3%A9n%C3%A9ral/>

données FFA, sa filiale française de gestion d'actifs par l'AFG, et sa filiale française de crédit à la consommation par l'ASF.

Quelques chiffres clés issus de l'Observatoire :

Investissements et financements contribuant à la transition :

- Chiffres clefs des assureurs français communiqués par France Assureurs :
 - Investissements verts : 141 Mds € soit 6,3% des actifs gérés en 2021 (vs 114 Mds en 2020)
 - Encours d'obligations durables, vertes et / ou solidaires : 92 Mds € soit 4,1% des actifs gérés en 2021 dont 54Mds € investis dans des Green bonds (vs 43 Mds € en 2020)
 - **Encours d'unités de compte labellisées responsables, vertes et/ou solidaires : 127,6 Mds € soit 25,2% des unités de compte en 2021 (vs 76,17 Mds € en 2020)**
 - Investissements responsables (considérés comme article 8 selon le règlement SFDR) : 1254 Mds € soit 56% des actifs gérés en 2021.
- Chiffres clefs des sociétés de gestion françaises communiqués par l'AFG :
 - Fonds verts : 71,28 Mds € soit 1,84% des encours en 2021 vs 51,64 Mds € en 2020
 - Encours de obligations durables, vertes et / ou solidaires : 124,14 Mds € soit 3,2% des encours gérés en 2021 dont 96 Mds € de green bonds vs 64,8 Mds € dont 56 Mds € en 2020
 - **Encours investis dans des fonds labellisés durables, vertes et/ou solidaires : 656,7 Mds € soit 17% des encours gérés en 2021 vs 326,12 Mds € en 2020**
 - Investissements responsables (considérés comme article 8 et 9 selon le règlement SFDR) : 2108 Mds € soit 54,5% des encours gérés en 2021 vs 1587 Mds € en 2020
 - Encours investis dans des fonds à impact : les sociétés de gestion françaises publient pour la première fois dans l'Observatoire les encours de leur fonds à impact et les ODD couverts par ces fonds : 60 Mds € en 2021 soit 1,5% des encours gérés dont 28 Mds € des fonds qui ont pour objectif l'ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Chiffres clefs des banques françaises communiqués par la FBF :
 - Prêts et crédits verts : plus de 100 Mds€ à fin 2021 vs 76,2Mds€ en 2020, dont près de 30Mds€ de prêts nouveaux accordés en 2021
 - **Financement des énergies renouvelables : 42 Mds € en 2021 dont 14 Mds€ de nouveaux prêts accordés pendant l'année 2021**
 - Structuration d'obligations vertes et durables (green bonds, social bonds, sustainable bonds, sustainability-linked bonds) : 225 Mds € en 2021.
- Chiffres clefs des établissements de financement spécialisé communiqués par l'ASF :
 - Pour les particuliers : (i) Les financements de véhicules hybrides ou électriques sont de 3,34 Mds € en 2021 vs 1,5 Mds€ en 2020 et, (ii) les financements de la rénovation énergétique des logements représentent 1,41 Mds € vs 1,2 Mds€ en 2020
 - **Pour les entreprises : (i) les financements de véhicules hybrides ou électriques sont de 1,5 Mds € en 2021 vs 0,7 Mds€ en 2020, et (ii) les financements d'immeubles « verts » représentent près de 2,5 Mds € en 2021 vs 1,9 Mds€ en 2020 »**
- Chiffres clefs des acteurs du capital investissements communiqués par France Invest :
 - Cleantechs : 2,3 Mds € investis en 2021 dont 0,6 Mds € dans les énergies renouvelables vs 1,2 Mds € en 2020 dont 0,3 Mds € dans les énergies renouvelables

- **Investissements dans les ENR réalisés par des fonds d'infrastructures : en 2021 les investissements réalisés par les fonds d'infrastructures dans les énergies renouvelables s'élevaient à 2,2 Mds € vs 1,8 Mds € en 2020.**

Exposition aux énergies fossiles :

- Chiffres clefs des assureurs communiqués par France Assureurs :
 - **Exposition au charbon : 14,1 Mds € en 2021 soit 0,6% des actifs gérés en 2021 vs 16,6 Mds € en 2020**
 - **Exposition pétrole et gaz : 26,7 Mds € en 2021 soit 1,2% des actifs gérés en 2021 vs 27,8 Mds € en 2020, dont 21,4 Mds € d'exposition au pétrole et gaz non conventionnels en 2021 vs 21,9 Mds € en 2020**
 - Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : 92% des assureurs disposent d'une politique d'exclusion relative aux énergies fossiles non-conventionnelles à fin 2021 dont 67% qui appliquent leur politique également aux pétroles et gaz conventionnels.
- Chiffres clefs des sociétés de gestion communiquée par l'AFG :
 - **Exposition au charbon : 36,41 Mds € soit 0,94% des encours en 2021**
 - Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : 30% des SGP ont une politique d'exclusion relative aux énergies fossiles non conventionnelles à fin 2021 dont 25% qui appliquent leur politique également aux pétroles et gaz conventionnels.
- Banques (FBF) :
 - **Exposition au charbon : 2 Mds € soit 0,02% du total de leur bilan vs 2,1 Mds € en 2020**
 - **Prêts aux hydrocarbures : 23 Mds € soit 0,25% du total du bilan des banques françaises**
 - Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : Les six grandes banques françaises ne financent plus, depuis janvier 2022, les projets dédiés et les entreprises dont la part d'hydrocarbures non conventionnels dans l'exploration et la production (pétrole de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux) serait supérieure à 30% de leur activité

Lancement de l'étude Finance Climact

L'Observatoire de la finance durable mène actuellement une étude: "Quels indicateurs pour suivre la transformation des acteurs financiers, à l'échelle individuelle et globale ?" coordonnée par l'ADEME dans le cadre du projet Finance Climact afin d'identifier les indicateurs qui permettent le suivi de la transformation des pratiques et des flux financiers vers une finance durable et l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris.

Les objectifs de cette étude sont multiples. Pour commencer, il s'agit d'identifier le positionnement des divers acteurs : entreprises privés, publiques, autorités publiques, Thinktank / ONG, académiques afin d'identifier les indicateurs qui sont à la fois pertinents et réalistes. Ensuite, l'OFD espère pouvoir en faire ressortir les méthodologies utilisées ou recommandées en France mais également à l'international, ce qui permettra également d'ouvrir des pistes de réflexions sur de nouveaux indicateurs, pour suivre les investissements de transition notamment.

Ces éléments statistiques pourront permettre d'identifier un nombre restreint d'indicateur qui font consensus pour suivre la transformation de la Place et que l'équipe de l'Observatoire pourra utiliser dans ses prochaines publications.

A la suite de cette étude l'OFD travaillera au sein du projet Finance Climact, à la rédaction d'une publication reprenant les analyses statistiques qui vont ressortir de consultation.

Cette publication aura comme objectif, à l'instar de l'Observatoire de la Finance Durable, la transparence. Les données reçues seront donc retranscrites de façon neutre afin que chacun des acteurs puissent, par la suite, s'appuyer sur celles-ci et réaliser sa propre analyse à usage interne ou externe.

VI. Publication de la troisième série de recommandations du comité Scientifique et d'Expertise

Le 15 décembre 2022, le Comité scientifique et d'expertise a publié son 3e rapport sur les indicateurs sectoriels clefs pour une finance durable et a organisé un webinaire ce même jour afin de présenter les recommandations qui y sont incluses.

Ces nouvelles recommandations portent sur 3 thèmes :

- Les Pratiques et Produits ESG
- La Transition vers une économie neutre en carbone.
- Et des recommandations Transversales à toutes les parties

Cette série de recommandations a pour but d'améliorer la lisibilité, qualité et pertinence des données collectées par l'Observatoire de la finance durable afin d'accompagner les acteurs de la Place de Paris dans la transition écologique et énergétique.

Les recommandations sont disponibles sur la page du Comité Scientifique et d'Expertise, ici :

https://observatoiredelafinancedurable.com/documents/125/Présentation_webinair_-_15-12-22.pdf

VII. Enjeux de communication : Export de l'Observatoire de la finance durable à l'international

Climate Finance Day 2022

A l'occasion de la 8^{ème} édition Climate Finance Day international de Paris, co-organisé par Paris EUROPLACE et Finance for Tomorrow et placé sous le haut-patronage du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Augustin de Romanet, président de Paris EUROPLACE, annonce la création de l'Institut de la Finance Durable (IFD).

Raphael Lebel directeur de l'observatoire de la finance durable a eu une tribune pour présenter les grands enjeux du financement de la transition et les limites des indicateurs actuellement utilisés pour faire ce suivi, intervention disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=itqIHBK09h8>

Outre les travaux déjà développés par Finance for Tomorrow, qui seront poursuivis, il est proposé d'organiser les missions de l'IFD autour de 6 chantiers prioritaires relatifs à l'objectif 2050 de neutralité carbone. L'Observatoire participera activement à la détermination d'une trajectoire de sortie des énergies fossiles en recensant les engagements individuels des entreprises et des secteurs d'activité à

horizon 2025, 2030 et 2050, et en analysant la progression de la place de Paris dans son ensemble en matière de neutralité carbone.

Présence à la COP27

L'Observatoire a co-organisé le mouvement EachCOPmatters en partenariat avec l'Institut de la Finance Durable, la Fédération Bancaire Française, France Assureurs et l'ADEME lors de la COP27. Ce mouvement avait pour objectif de soutenir toutes les initiatives d'atténuation et d'adaptation et toutes les actions concrètes qui contribuent à l'agenda 2030 et à la neutralité carbone 2050. Pour cela une campagne de communication a été menée tout au long de la COP27 (et sera réitérée lors des suivantes) pour mettre en évidence les progrès et les réalisations de 2022 par le biais du hashtag #EachCOPMatters.

De plus, l'Observatoire a modéré une table ronde au pavillon France sur la problématique "Comment faire évoluer la finance d'impact ? Comment la finance du secteur privé peut-elle s'appuyer sur des partenariats pour avoir un impact positif ?". Sa rediffusion est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=atWsnTEd3jU&t=4960s>

Net Zero Data Public Utility

Dans le cadre des travaux du One Planet Data Hub, annoncé par l'initiative One Planet Summit le 28 octobre 2021, le Président de la République, Emmanuel Macron, et Michael R. Bloomberg, envoyé spécial de l'ONU, ont lancé, le 3 juin 2022, un Comité directeur sur les données liées au climat, le Climate Data Steering Committee. Ce comité a publié, en septembre 2022, des premières recommandations demandant la création d'un Net Zero Data Public Utility (NZDPU), une plateforme en open data qui doit recenser les données climat des entreprises et des acteurs financiers. L'Observatoire de la Finance Durable a travaillé à une réponse commune de la Place de Paris à cette consultation et a encouragé les acteurs de la Place de Paris à participer à des Focus Group prévu par les équipes de la NZDPU pour représenter les pratiques européennes et françaises dans cette plateforme internationale.

Lancement du compte LinkedIn

Le compte LinkedIn de l'Observatoire de la finance durable a été lancé début 2022 afin d'accroître la notoriété de l'observatoire et communiquer plus directement avec le grand public sur les travaux de l'Observatoire. Suivi par 1127 abonnés au 1^{er} Mars 2023, nous avons réalisé 35 publications. Le recrutement d'un chargé de communication dédié en mars 2023 permettra d'accroître la régularité et le nombre des publications de l'Observatoire.

Retombées presse

L'Observatoire a été cité par divers journaux en 2021

La presse généraliste en a parlé :

Le Monde. : https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/15/sortie-du-charbon-le-credit-agricole-confronte-a-ses-engagements_6113777_3234.html

La presse spécialisée en a parlé :

Reclaim Finance : <https://reclaimfinance.org/site/2022/04/14/petrole-et-gaz-que-financent-les-banques-francaises/>

AEF info : <https://www.aefinfo.fr/depeche/671074>

Les amis de la Terre : <https://www.amisdelaterre.org/finance-et-energies-fossiles-bruno-le-maire-laisse-la-main-aux-lobbies/>

Reclaim Finance : <https://reclaimfinance.org/site/2022/02/21/engagements-climatiques%e2%80%af-les-acteurs-financiers-francais-passes-au-crible-des-regulateurs/>

RSE Data News: <https://www.rsedataneews.net/article/article-finance-durable-esg-isr-observatoire-de-la-finance-durable--le-comite-scientifique-demande-p>

ESS & Société : <https://www.ess-et-societe.net/Observatoire-de-la-Finance-Durable-Publication-des-donnees-2022-sur-le-positionnement-de-la-Place-de-Paris-en-matiere-de-finance-durable>

L'info Durable : <https://www.linfordurable.fr/investir-durable/analyses/finance-durable-ou-sinformer-33323>

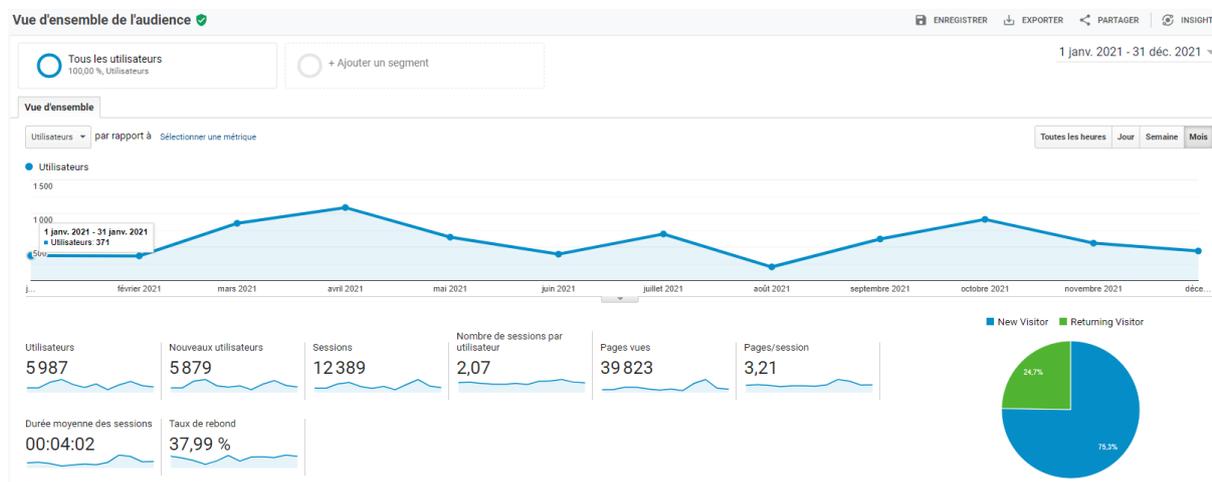
Cité comme source d'information utiles et outils de recherche :

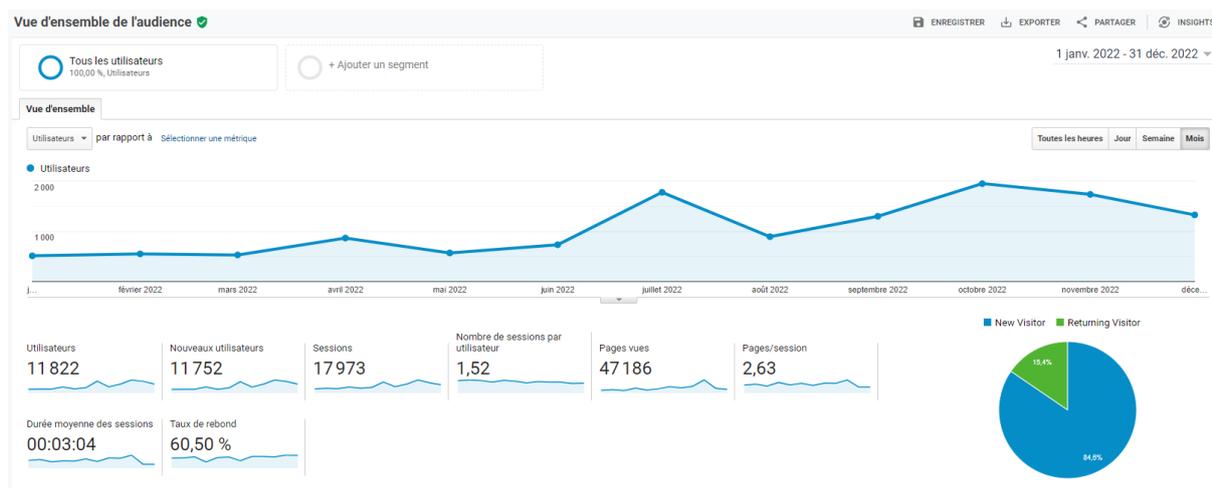
Greenly : <https://greenly.earth/fr-fr/blog/actualites-ecologie/finance-durable>

Pollutec: <https://learnandconnect.pollutec.com/la-finance-verte-une-filiere-qui-se-structure/>

Visite sur le site internet de l'Observatoire :

L'observatoire est la première référence Google proposée à l'entrée des termes "finance durable", il confirme ainsi son excellent positionnement dans le domaine. Le succès de l'Observatoire de la finance durable se confirme également par le nombre croissant de visites sur son site internet. En effet, le nombre de visiteurs est passé de 6 000 en 2021 à 12 000 en 2022. Cela témoigne de l'intérêt croissant des acteurs économiques pour les enjeux de la finance durable mais aussi que l'Observatoire répond à un réel besoin d'information et de conseil dans un contexte où les pratiques de finance durable sont de plus en plus sollicitées.





VIII. Feuille de route 2023

Les 6 travaux de l’Observatoire menés cette année sont décrits ci-dessous :

Travaux 1 : Enrichir les données de l’Observatoire

Etude indicateurs

- L’étude indicateur est en cours afin de permettre de nourrir les réflexions autour des données que l’Observatoire de la Finance Durable pourrait suivre dès 2023.
- Une première version doit être publiée en février et permettra d’avoir des premiers retours qui seront complétés par une version finale publiée en mai.

Collecte annuelle des données sectorielles

- Le planning de collecte des données doit être revu et des points sont organisés actuellement avec chaque fédération pour faire correspondre le planning avec des reporting obligatoires.
- Les améliorations sur les questionnaires devront prendre en compte les nouveaux indicateurs demandés par les réglementations et par les dernières recommandations du CSE.

Fin de collecte engagements individuels 2022

- L’objectif est de finir l’analyse des grilles en février 2023.
- Les retours et échanges avec les acteurs rallongent les délais de validation pour chaque grille publiée.
- Pour rappel à la suite de retours de la collecte 2021, les grilles de l’Observatoire prenaient désormais en compte les informations contenues dans les reporting de chaque acteur.

Etablir la stratégie de collecte des engagements 2023

- A ressource constante et avec un niveau d’ambition maintenu quant aux nombres d’acteurs engagés sur le site, ce niveau d’analyse est chronophage, une réflexion autour de ce mode de fonctionnement est en cours.
- Cette réflexion se basera également sur des échanges directs avec les acteurs pour avoir plus de feedback.

Collecte des engagements 2023

- Les relances, échanges et accompagnements du remplissage des grilles commenceront à partir de mai

Trajectoires de décarbonation : calculs d'alignement ou température [ADEME]

- L'Institut de la Finance Durable travaille actuellement sur une méthodologie qui pourrait être intéressante à creuser. Une présentation sera prévue lors d'un futur copil

Suivi des expositions secteurs plus émetteurs [ADEME]

- Les travaux continuent sur ce sujet notamment pour intégrer ces données dans le questionnaire de collecte annuel.

Stratégie « suivi des entreprises »

- En lien avec les réflexions de l'ADEME et de l'Institut de la Finance Durable, l'Observatoire souhaite mieux intégrer les entreprises.

Lancement groupe de travail énergies fossiles

- L'Observatoire va travailler sur le chantier n°5 de l'Institut de la Finance Durable. Cela fait échos à des travaux déjà réalisés dans le cadre des missions principales de l'Observatoire et permettra d'alimenter ses futurs travaux.

Travaux 2 : Etendre les publications de l'Observatoire

Suivi des engagements des membres NZA [ADEME]

- Au fur et à mesure que les acteurs publieront leurs données en lien avec les différents plannings des NZA, l'Observatoire les publiera également sur son site.

Ajouter les acteurs publics [ADEME]

- Des discussions ont été engagées avec certains acteurs et l'objectif serait de leur proposer un questionnaire dès cette année.

Ajouter des indicateurs immobiliers [ASPIM]

- Un questionnaire 2023 avait déjà été prévu sur l'année 2022, mais les acteurs n'étaient pas assez matures dans la collecte de ce type de données

Engager de nouveaux acteurs dans le suivi des engagements

Suivre OPDH / NZDPU

- À la suite de la coordination de la réponse de place par l'Observatoire, nous souhaitons continuer à pousser des instances françaises dans la gouvernance du NZDPU ainsi que des méthodologies et pratiques déjà utilisées en France.

Travaux 3 : Comité Scientifique et d'Expertise

Coordination avec l'Observatoire

- À la suite des travaux sur les indicateurs clés de suivi, nous souhaitons proposer au CSE de travailler sur les engagements individuels.

Coordination avec les acteurs de la Place

- Le rythme de travail avec les fédérations a déjà été installé dès 2022 mais l'objectif est désormais d'avoir plus d'échanges avec les acteurs en direct pour compléter les analyses métiers.

Travaux 4 : Développer le site internet

Utilisateurs

- Une étude de l'audience du site internet de l'Observatoire est prévue en Janvier pour mieux comprendre comment les utilisateurs s'appuient sur les données du site.

Back Office

- Des adaptations seront prévues à partir de juin selon les modifications envisagées sur la partie engagements individuels et collecte de données agrégés.

Front Office

- Les corrections de bug sur l'affichage sont prévus en janvier 2023.
- Comme pour le back office, en fonction des travaux prévus sur les sujets de l'Observatoire, nous devons adapter le site et cela dès juin 2023.

Travaux 5 : Promouvoir les données de l'Observatoire

Planifier la communication

- Le compte LinkedIn de l'Observatoire a été lancé en 2022 et un renforcement du contenu est prévu sur 2023.

Communiquer avec les membres

- L'objectif transverse de l'Observatoire cette année est de mieux s'engager en direct avec les acteurs financiers.

Travaux 6 : Autres

Reporting ADEME

Reporting LIFE

- Ce reporting, en lien avec la subvention européenne, se déroule tous les deux ans et implique un audit auquel l'Observatoire doit participer.

Trouver de nouveaux financements

- Comme présenté dans la partie budget, la recherche de financement est au cœur de l'année 2023 pour prévoir les budgets sur 2024 et 2025

IX. 3 ans après, quel bilan ?

1. Engagements individuels

Les principaux acteurs de la Place de Paris ont participé aux deux éditions de publication des engagements individuels. Il y a donc une bonne participation des acteurs de leur part malgré le fait qu'ils réalisent déjà ce type d'exercice à travers la collecte annuelle des superviseurs.. Ces deux exercices de collecte devraient être rapprochés et harmonisés à l'avenir. D'ici là, les acteurs continuent de participer à l'exercice de l'OFD, pour les raisons suivantes :

- Mise en avant de leurs engagements, notamment avec la mise en place des grilles de lecture
- Possibilité de faire une comparaison entre les engagements des acteurs du même secteur

Pour renforcer la comparaison et la lecture des engagements, l'OFD a mis en place des critères minimums d'engagement (cf V.1. Suivi des engagements des acteurs financiers) qui permettent d'informer les observateurs du caractère engageant des déclarations publiées, ainsi que des grilles de lecture afin de faire ressortir l'information utile des engagements et faire ressortir les acteurs les plus engagés. L'observatoire développe actuellement une solution pour accentuer cette comparaison. Celle-ci consisterait à noter les différents engagements en fonction des différentes recommandations scientifiques et/ou des ONG / Think Tank.

Cela permettrait de trier les engagements par rapport à ce qui est attendu de la part des acteurs pour réellement réaliser une transition vers une économie bas-carbone.

2. Transformation des flux et pratiques

Pour sa première année, l'Observatoire a pu s'appuyer sur un processus de collecte de données existant et mis en place par les différentes fédérations. En effet, chaque année France Assureurs et l'AFG collectaient et publiaient des données des acteurs dans leurs rapports respectifs sur la finance durable.

En se basant sur ces rapports pour sa première édition, l'Observatoire a construit un questionnaire en interne à destination des banques (FBF) qui n'en avaient pas pour le moment. La première édition de l'Observatoire a donc principalement repris des indicateurs existants pour respecter les délais de publication et de construction de la plateforme web.

Pour sa deuxième édition, l'Observatoire a recueilli les différents retours des parties prenantes (Comité Scientifique et d'Expertise, Steering Committee Finance ClimAct, retours des acteurs et des observateurs...) pour construire et améliorer les questionnaires proposés par les fédérations à leur membre. En s'appuyant sur les bonnes pratiques des différents acteurs, le questionnaire a été construit pour homogénéiser les indicateurs publiés pour les différents métiers.

Ce travail a permis d'avoir une majorité d'indicateurs en commun entre les différents métiers représentés. L'objectif est cependant d'identifier de nouveaux indicateurs qui permettront de rendre compte de manière plus claire et précise de la transformation des acteurs de la Place de Paris. Pour cela l'Observatoire travaille avec son Comité Scientifique et d'Expertise et les membres de Finance Climact pour déterminer quels indicateurs permettent ce suivi et comment convaincre la majorité de les utiliser et de partager ces données pour la publication d'une version agrégée sur le site. L'Observatoire a pour cela déjà organisé une consultation auprès des fédérations professionnelles, un workshop au sein de l'OCDE, ainsi que l'atelier after-LIFE.

Ces travaux ont également pour objectif de trouver des indicateurs qui pourraient suivre la transformation de l'ensemble de la Place, en évitant les doubles comptages qui pourraient subvenir par une simple addition des données déjà collectées par métier.

Au niveau technique le travail réalisé par l'Observatoire a également permis de mettre les différents chiffres en perspectives, de permettre une comparaison des chiffres sur plusieurs années et d'homogénéiser la présentation graphique des indicateurs.

3. Élément de coordination de la Place

La gouvernance actuelle de l'Observatoire avait pour ambition de créer un équilibre entre les acteurs publics à travers le Steering Committee de Finance Climaact, les acteurs privés à travers son comité de pilotage composé des fédérations professionnelles et la société civile à travers son Comité Scientifique et d'Expertise.

Comme explicité dans la partie "II.3. relations entre les comités", l'Observatoire permet de créer des liens entre ses différentes permanentes. Ces échanges permettent d'aller au-delà de l'objectif premier de suivi de la transformation mandaté à l'Observatoire car nous tentons aujourd'hui d'être nous-même vecteur de changement en devenant un élément de coordination des avancées publiques et privées, ce qui est rendu possible par ce mode de gouvernance unique.

Ce mode de gouvernance n'est pour autant pas le seul possible, et il présente aujourd'hui certaines limites. En effet, si cette gouvernance équilibrée permet l'implication des acteurs privés dans le projet, le fait qu'ils soient seuls décisionnaires de la publication des données ne permet pas d'atteindre les ambitions de suivi du projet.

Malgré un financement de plus de 70% de la part d'acteurs publics via l'Union européenne et l'ADEME celui-ci n'est pas accompagné d'une vision politique ou réglementaire assez forte pour permettre le suivi global de l'alignement du secteur financier vers l'accord de Paris.